



Filmer un spectacle où participe son enfant

Par **sonia2310**, le **07/06/2010** à **08:45**

Bonjour, rnrnMa fille doit participer à un spectacle de danse en fin de semaine, et il nous a été précisé qu'il était interdit de filmer car un dvd du spectacle serait vendu 15€ par l'association. rnrnMon frère, photographe de métier était ravi de pouvoir réaliser un film de sa filleule, et voilà qu'on nous l'interdit : j'aimerais savoir si c'est bien légal d'interdire aux parents de filmer leurs propres enfants svp ? rnrnJe vous remercie par avance de votre réponse, rnrnCordialement.